

REPUBLIQUE DU BURUNDI

Bujumbura, le 30 / 09 / 2019



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET
DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE**

**AGENCE D'APPUI A LA REALISATION
DES CONTRATS PPP**

AVIS DE RECRUTEMENT

**TERMES DE REFERENCES POUR LE POSTE D'UN (E) CHARGE (E) DE LA
COMMUNICATION**

Information sur le poste

- Titre : Responsable de la Communication
- Lieu d'affectation : Bujumbura
- Durée du contrat : indéterminée avec 3 mois d'essai
- Entrée en fonction : Immédiatement
- Date limite de dépôt des candidatures : le 30 / 09 / 2019

1. Contexte

L'Agence d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat Public-Privé, « ARCP » en sigle a été créée par Décret N° 100/12 du 6 janvier 2016 avec pour mission principale d'appuyer le Gouvernement, les entités décentralisées de l'Etat, les Sociétés à participation publique dans :

- la définition de la vision, de la politique ainsi que le cadre légal en matière de contrats de Partenariat Public-Privé ;
- la Planification, la Conception, la négociation, la conclusion et le suivi des Contrats de Partenariat Public-Privé dans tout leur cycle ;
- la régulation et la protection des droits des usagers des Contrats de Partenariat Public-Privé dans tout leur cycle.

2. Fonctions et Attributions

Le Responsable de la Communication de l'Agence a pour mission de diffuser et de relayer les stratégies de l'Agence d'Appui à la Réalisation des Contrats PPP (ARCP) auprès du Gouvernement, du Public, des partenaires privés (nationaux et internationaux), et du personnel, d'accompagner le changement et de promouvoir en interne l'image et les valeurs de l'ARCP.

J

Dans cette optique, il a pour tâches spécifiques :

- Assurer la diffusion auprès du public en général et des partenaires investisseurs en particulier, des programmes gouvernementaux à mettre sous le régime de contrats de partenariat public-privé (organisation des séminaires, des forums...);
- Diffuser et vulgariser les textes législatifs et réglementaires ;
- Alimenter le site web de l'Agence ;
- Proposer les stratégies permettant l'attractivité des investissements dans le domaine de partenariat public-privé en général, et de certaines sphères moins attractives de la vie nationale en particulier ;
- Renforcer la coopération internationale dans le domaine des PPP entre les secteurs public et privé ;
- Préparer des plans de communications et de l'Agence ;
- Assurer le développement des actions visant à accroître la visibilité de l'ARCP en valorisant son image via les différents canaux de communication interne et externe légaux ;
- Assurer le cadrage et le suivi du plan de communication interne et externe ;
- Définir les stratégies de communication et marketing de l'ARCP ;
- Assurer la mise en œuvre d'un plan de communication ;
- Accomplir toutes autres tâches à la demande de l'autorité hiérarchique.

3. Profil recherché

- Etre de nationalité Burundaise ;
- N'avoir pas été révoqué de la Fonction Publique, de la Force de Défense Nationale, de la Police Nationale ou de la Magistrature ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine de la communication dans les projets de développement serait un avantage ;
- Avoir une bonne maîtrise du Français et de l'Anglais ;
- Avoir une capacité rédactionnelle des discours et allocutions ;
- Avoir une maîtrise en Word, Excel, power point.

4. Formation

- Niveau de diplôme exigé : Licence au minimum ou équivalent en communication, en anglais ou tout autre diplôme équivalent ;

5. Modalités de dépôt des candidatures

Documents à présenter :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur de l'ARCP ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- Une copie du diplôme certifié conforme à l'original par le Ministère de l'enseignement ;
- Les copies des certificats et/ou attestations certifiées ;
- L'attestation d'équivalence pour les diplômes obtenus dans les universités étrangères ;
- Attestations des services rendus.

N.B :

- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'examen écrit et/ ou l'interview ;
- Remettre tous les documents dans une enveloppe sous pli fermé à la réception du Centre d'Accueil et d'Orientation du Ministère des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique ;
- Inscrive obligatoirement sur l'enveloppe le nom du poste.

Fait à Bujumbura, le 3/08/2019

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE D'APPUI A LA
REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT
PUBLIC-PRIVE

Maître Jean Pierre AMANI

